



DELEGATION GENERALE A L'EMPLOI
ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SOUS-DIRECTION FONDS SOCIAL EUROPEEN
7 SQUARE MAX HYMANS
75741 PARIS CEDEX 15

Evaluation du programme
Affaire suivie par : claude RACK
Mél : claude.rack@finances.gouv.fr
Téléphone : 01 43 19 30 33
Télécopie : 01 43 19 30 13
www.minefe.gouv.fr
www.dgefp.bercy.gouv.fr

N° 823

Paris, le 20 SEP. 2010

Le délégué général à l'emploi

à

Madame et Messieurs les préfets de région,

Madame et Messieurs les secrétaires
généraux pour les affaires régionales

Mesdames et Messieurs les directeurs
régionaux des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi
(DIRECCTE)

A l'attention des chefs de service FSE

Objet : Programme opérationnel national FSE « compétitivité régionale et emploi » :
Réunion méthodologique en vue de la préparation du rapport d'évaluation annuel

Pièce jointe : grille d'évaluation de la valeur ajoutée du FSE

Au titre du plan d'évaluation du programme opérationnel national « Compétitivité régionale et emploi » du FSE 2007-2013, différentes missions d'évaluation sont mises en œuvre afin d'analyser l'effectivité, l'efficacité, la pertinence du programme, sa cohérence avec les orientations communautaires et nationales ainsi que sa valeur ajoutée sur le territoire national et dans les régions.

Afin de préparer l'élaboration du rapport d'évaluation 2010, le Consortium AMNYOS EDATER, sélectionné par la DGEFP via un accord cadre, rencontre les autorités de gestion déléguées et les organismes intermédiaires du programme.

Ces réunions concernent les 22 volets régionaux et le volet central : elles sont consacrées à :

- la poursuite de l'analyse des performances mesurées par les Indicateurs de programme ;
- l'identification et l'analyse de la valeur ajoutée produite par le FSE, en la mettant en relation avec l'évolution du contexte économique et social et de la programmation.

Cette dernière orientation fait suite aux remarques exprimées dans le cadre du Comité scientifique de l'évaluation, de voir traiter la question de la valeur ajoutée produite par les interventions du FSE dans le rapport d'évaluation annuel de 2010.

Vous trouverez, ci-joint, la grille qui servira de support aux réunions régionales.

Je vous saurais gré de bien vouloir la renseigner et de la transmettre aux organismes intermédiaires de votre région, afin qu'ils la renseignent à leur tour.

Je vous remercie de réserver le meilleur accueil à l'équipe des consultants, lesquels prendront contact avec vos services, dans le courant du mois d'octobre.


Corinne VAILLANT

Sous-directrice
du Fonds Social européen

Mission d'évaluation
Programme Opérationnel FSE 2007-2013 :
Compétitivité régionale et emploi
Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

Grille d'analyse de la valeur ajoutée dans le FSE
Septembre 2010

Objectifs

Afin de préparer l'élaboration du rapport d'évaluation annuel, le Comité scientifique de l'évaluation a validé la proposition du groupement AMNYOS EDATER de consacrer la 2^{ème} série de réunions de concertation et d'analyse décentralisées prévues à l'automne 2010 aux deux sujets suivants :

- Poursuite de l'analyse des performances mesurées par les indicateurs de programme,
- Identification et analyse de la valeur ajoutée produite par le FSE, en la mettant en relation avec l'évolution du contexte et de la programmation.

Cette orientation fait suite aux remarques du comité scientifique d'évaluation qui a souhaité voir traiter la question de la valeur ajoutée produite par les interventions du FSE dans le rapport d'évaluation annuel de 2010.

Ces réunions concernent les 22 volets régionaux et le volet central :

La valeur ajoutée du FSE se définit comme la différence entre ce qui a été réalisé avec le FSE et la situation sans FSE.

Le questionnaire est envoyé à tous les gestionnaires sous la forme d'une enquête électronique accessible en ligne, accompagnée d'un mode d'emploi précis. A partir des éléments recueillis, dans chacune des réunions décentralisées, les évaluateurs proposeront aux principaux acteurs concernés, un questionnement par axe :

- Quels types de valeur ajoutée a produite le FSE ?
- Répondent-ils aux objectifs que les acteurs s'étaient fixé ?
- Les résultats quantitatifs correspondent-ils à la valeur ajoutée identifiée ?
- Quels sont les freins à une plus grande valeur ajoutée du FSE ?

L'analyse sera faite au niveau des quatre axes. Elle sera mise en perspective pour chaque axe puis globalement pour l'ensemble de la programmation :

- Que peut-on dire de la cohérence du programme au regard de la valeur ajoutée produite ?
- Quels enseignements peut-on en tirer pour la dynamique de programmation ?

1. Les objectifs de valeur ajoutée du FSE : objectifs initiaux et constats

La grille suivante contient des éléments potentiels de valeur ajoutée du FSE. Les structures gestionnaires du FSE sont invitées à préciser les objectifs initiaux de valeur ajoutée qu'elles avaient envisagés, c'est-à-dire les apports spécifiques attendus du FSE (en comparaison avec une situation sans FSE).

Les éléments de valeur ajoutée sont groupés en 7 grandes catégories de valeur ajoutée :

1. Augmentation du volume des activités
2. Ciblage des publics prioritaires
3. Amélioration des formes d'accompagnement et de suivi des publics
4. Effet levier financier
5. Innovation
6. Actions spécifiques concernant les priorités transversales du FSE
7. Partenariats

Pour les objectifs initiaux de valeur ajoutée, vous préciserez les moyens que vous avez mis en œuvre pour garantir cette valeur ajoutée : critères d'éligibilité des actions, critères de sélection, bonification, grille d'instruction spécifique, sensibilisation des bénéficiaires potentiels...

La 2^{ème} partie du tableau (à droite) devra être renseignée pour les objectifs initiaux de valeur ajoutée. Il s'agit de dresser les constats après 2 ou 3 années de programmation : avez-vous obtenu la valeur ajoutée que vous comptiez obtenir ? Si oui, quels sont les facteurs expliquant la réussite ? Si non, quels ont été les freins ?

En préambule :

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes :

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
Le PO donne un cadre de référence clair quant à la recherche de valeur ajoutée par le FSE				
La préparation de la programmation régionale a mis l'accent sur la recherche de valeur ajoutée du FSE.				
Votre structure a identifié clairement la valeur ajoutée du FSE.				

Aviez-vous défini des objectifs de valeur ajoutée du FSE ?

Objectifs de valeur ajoutée du FSE	Identification des objectifs de valeur ajoutée du FSE suivants (Cocher)	Pour les objectifs fixés, quels étaient les moyens définis pour atteindre ces objectifs de valeur ajoutée ? (Détailler)	Quel est le degré de valeur ajoutée constatée ? (A ne renseigner que pour les objectifs de valeur ajoutée)			Quels sont les facteurs de réussite ou les freins à l'atteinte de la valeur ajoutée ? (Détailler)
			Très positif	Positif	Neutre	
Augmentation du volume des activités						
Maintien de l'offre d'actions sur le territoire						
Augmentation du nombre de places (à offre équivalente)						
Augmentation du nombre d'actions						
Extension territoriale par l'offre d'actions						
Augmentation de la fréquence de mise en oeuvre des actions						
Ciblage des publics prioritaires						
Plus grand accès des publics prioritaires aux actions						
Accès pour de nouveaux publics aux actions existantes						
Création d'actions spécifiques pour toucher les publics prioritaires						
Amélioration des formes d'accompagnement et de suivi des publics						
Meilleur accompagnement des publics (individualisation par exemple)						
Meilleur suivi des publics						

Objectifs de valeur ajoutée du FSE	Identification des objectifs de valeur ajoutée du FSE suivants (Cocher)	Pour les objectifs fixés, quels étaient les moyens définis pour atteindre ces objectifs de valeur ajoutée ? (Détailler)	Quel est le degré de valeur ajoutée constatée ? (A ne renseigner que pour les objectifs de valeur ajoutée)			Quels sont les facteurs de réussite ou les freins à l'atteinte de la valeur ajoutée ? (Détailler)
			Très positif	Positif	Neutre	
Effet levier financier						
Mobilisation de fonds en cofinancement des actions FSE						
Innovation						
Mise en oeuvre de nouveaux types d'action						
Conception et mise en oeuvre d'expérimentations						
Diffusion d'expérimentations						
Action spécifique sur les priorités transversales du FSE						
Egalité entre les femmes et les hommes						
Egalité des chances						
Intégration des personnes handicapées						
Vieillessement actif						
Caractère transnational ou interrégional						
Contribution au développement durable						
Partenariats						
Nouveaux partenariats publics						
Nouveaux partenariats entre publics et privés						
Mise en relation de l'offre de services avec le tissu économique						
Autres types de valeur ajoutée (A préciser)						

2. Les effets induits du FSE, positifs et négatifs

Outre les éléments de valeur ajoutée spécifiquement recherchés, le FSE a pu produire des effets positifs ou négatifs non nécessairement attendus.

Ces effets induits sont à préciser dans la grille suivante. Cette grille:

- reprend les objectifs de valeur ajoutée,
- élargit les effets à d'autres dimensions, (la gestion, le pilotage et certains partenariats), qui ne sont pas des objectifs de valeur ajoutée spécifiquement recherchés, mais qui peuvent néanmoins être des éléments de valeur ajoutée du FSE. :

Objectifs de valeur ajoutée du FSE	Elément de valeur ajoutée du FSE	Effets négatifs du FSE	Commentaires
Augmentation du volume des activités			
Maintien de l'offre d'actions sur le territoire			
Augmentation du nombre de places (à offre équivalente)			
Augmentation du nombre d'actions			
Extension territoriale par l'offre d'actions			
Augmentation de la fréquence de mise en œuvre des actions			
Ciblage des publics prioritaires			
Plus grand accès des publics prioritaires aux actions			
Accès pour de nouveaux publics aux actions existantes			
Création d'actions spécifiques pour toucher les publics prioritaires			
Amélioration des formes d'accompagnement et de suivi des publics			
Meilleur accompagnement des publics (individualisation par exemple)			
Meilleur suivi des publics			
Effet levier financier			
Mobilisation de fonds en cofinancements des actions FSE			
Innovation			
Mise en œuvre de nouveaux types d'action			
Conception et mise en œuvre d'expérimentations			
Diffusion d'expérimentations			
Action spécifique sur les priorités transversales du FSE			
Egalité entre les femmes et les hommes			
Egalité des chances			
Intégration des personnes handicapées			
Vieillesse active			
Caractère transnational ou interrégional			
Contribution au développement durable			
Partenariats			
Nouveaux partenariats publics			
Nouveaux partenariats entre publics et privés			
Mise en relation de l'offre de services avec le tissu économique			
Coordination territoriale entre gestionnaires du FSE			
Coordination opérationnelle de l'offre de services			
Gestion			
Mise à disposition d'un logiciel de suivi (PRESAGE)			
Amélioration des pratiques de gestion financière et comptable			
Amélioration de la qualité des relations avec les bénéficiaires			
Pilotage			
Diffusion de la culture du « rendu compte »			
Diffusion de la culture de l'évaluation et du pilotage par les résultats			
Autres types de valeur ajoutée (A préciser)			

3. Mise en perspective

Cette partie concerne la fin de la période de programmation. Parmi les objectifs de valeur ajoutée, quels sont les trois objectifs prioritaires en matière de recherche de valeur ajoutée qui vous semblent importants à promouvoir et possibles à atteindre ? Comment pensez-vous pouvoir atteindre cette valeur ajoutée dans la mise en œuvre ?

Objectifs de valeur ajoutée du FSE	Ordre de priorité ¹	Pour les objectifs choisis, quels moyens pour atteindre cette valeur ajoutée
Augmentation du volume des activités		
Maintien de l'offre d'actions sur le territoire		
Augmentation du nombre de places (à offre équivalente)		
Augmentation du nombre d'actions		
Extension territoriale par l'offre d'actions		
Augmentation de la fréquence de mise en œuvre des actions		
Ciblage des publics prioritaires		
Plus grand accès des publics prioritaires aux actions		
Accès pour de nouveaux publics aux actions existantes		
Création d'actions spécifiques pour toucher les publics prioritaires		
Amélioration des formes d'accompagnement et de suivi des publics		
Meilleur accompagnement des publics (individualisation par exemple)		
Meilleur suivi des publics		
Effet levier financier		
Mobilisation de fonds en cofinancements des actions FSE		
Innovation		
Mise en œuvre de nouveaux types d'action		
Conception et mise en œuvre d'expérimentations		
Diffusion d'expérimentations		
Action spécifique sur les priorités transversales du FSE		
Egalité entre les femmes et les hommes		
Egalité des chances		
Intégration des personnes handicapées		
Vieillesse active		
Caractère transnational ou interrégional		
Contribution au développement durable		
Partenariats		
Nouveaux partenariats publics		
Nouveaux partenariats entre publics et privés		
Mise en relation de l'offre de services avec le tissu économique		
Coordination territoriale entre gestionnaires du FSE		
Coordination opérationnelle de l'offre de services		
Gestion		
Mise à disposition d'un logiciel de suivi (PRESAGE)		
Amélioration des pratiques de gestion financière et comptable		
Amélioration de la qualité des relations avec les bénéficiaires		
Pilotage		
Diffusion de la culture du « rendu compte »		
Diffusion de la culture de l'évaluation et du pilotage par les résultats		
Autres types de valeur ajoutée (A préciser)		

¹ Indiquer 1, 2 ou 3 selon la hiérarchie des trois objectifs de valeur ajoutée les plus importants à viser

4. Précisions sur les éléments de valeur ajoutée.

Types de valeur ajoutée du FSE	Précisions sur ce que l'on entend par valeur ajoutée dans les différents cas de figure
Augmentation du volume des activités	
Maintien de l'offre d'actions sur le territoire	Le FSE permet de maintenir une certaine offre d'actions sur le territoire, offre qui ne pourrait pas être effective sans l'aide du FSE.
Augmentation du nombre de places (à offre équivalente)	Le FSE permet d'ouvrir davantage de places aux publics participants.
Augmentation du nombre d'actions	Le FSE permet d'augmenter le nombre d'actions mises en place par la structure.
Extension territoriale par l'offre d'actions	Le FSE permet de démultiplier l'offre du bénéficiaire sur de nouveaux territoires
Augmentation de la fréquence de mise en œuvre des actions	Le FSE modifie le rythme de mise en œuvre des actions qu'il cofinance sur une année
Ciblage des publics prioritaires	
Plus grand accès des publics prioritaires aux actions	Le FSE permet de cibler davantage de publics prioritaires (jeunes, plus de 45 ans, femmes et bas niveaux de qualification...) par exemple en utilisant des critères de priorité d'accès aux actions, en comparaison aux mêmes types d'action non-cofinancés par le FSE.
Accès pour des publics prioritaires aux actions existantes	Le FSE permet à des publics prioritaires du FSE de participer à des actions existantes, alors qu'ils n'y ont pas accès sans FSE.
Création d'actions spécifiques pour toucher les publics prioritaires	Le FSE agit sur la mise en œuvre de nouvelles actions spécifiques permettant d'intégrer les publics prioritaires (jeunes, plus de 45 ans, femmes et bas niveaux de qualification)
Amélioration des formes d'accompagnement et de suivi des publics	
Meilleur accompagnement des publics	Le FSE permet d'améliorer les modalités d'accompagnement des participants (renforcement de l'accompagnement individualisé par exemple)
Meilleur suivi des publics	Le FSE permet d'améliorer les modalités de suivi de participants pendant et après les actions
Effet levier financier	
Mobilisation de fonds en cofinancement des actions FSE	Le FSE permet de mobiliser d'autres sources de financement, permettant d'amplifier les interventions.
Innovation	
Mise en œuvre de nouveaux types d'action	Le FSE permet la définition et/ou la mise en œuvre d'actions d'un type nouveau en général (pas seulement vers les publics prioritaires, mais aussi vers d'autres publics et aussi vers les systèmes et structures)
Conception et mise en œuvre d'expérimentations	Le FSE facilite le montage et la réalisation d'actions innovantes et/ou la diffusion d'expériences réussies vers d'autres opérateurs ou d'autres territoires
Diffusion d'expérimentations	Le FSE diffuse et transfère des innovations liées à des expérimentations concluantes

Types de valeur ajoutée du FSE	Précisions sur ce que l'on entend par valeur ajoutée dans les différents cas de figure
Autres priorités transversales du FSE	
Egalité entre les femmes et les hommes	Le FSE contribue significativement en faveur de la priorité transversale « Egalité entre les femmes et les hommes »
Egalité des chances	Le FSE contribue significativement en faveur de la priorité transversale « Egalité des chances »
Intégration des personnes handicapées	Le FSE contribue significativement en faveur de la priorité transversale « Intégration des personnes handicapées »
Vieillessement actif	Le FSE contribue significativement en faveur de la priorité transversale « Vieillessement actif »
Caractère transnational ou interrégional	Le FSE contribue significativement en faveur de la priorité transversale « Caractère transnational ou interrégional »
Contribution au développement durable	Le FSE contribue significativement en faveur de la priorité transversale « Développement durable »
Partenariats	
Nouveaux partenariats publics	Le FSE permet de mettre en place de nouvelles formes de coopération entre acteurs publics d'un territoire.
Nouveaux partenariats entre publics et privés	Le FSE permet d'améliorer le dialogue et la coopération entre les acteurs publics et privés d'un territoire à propos de la formation, de l'emploi et de l'insertion
Mise en relation de l'offre de services avec le tissu économique	Le FSE permet de rapprocher l'offre Emploi-Formation-Insertion des entreprises locales, en vue d'améliorer la connaissance de leurs besoins et de mieux y répondre
Coordination territoriale entre gestionnaires du FSE	Le FSE permet la mise en relation des structures gestionnaires en région et renforce ses effets sur la coordination territoriale : meilleure connaissance réciproque des politiques menées, prise en compte des contraintes respectives, articulation des interventions...
Coordination opérationnelle de l'offre de services	Le FSE permet d'articuler les interventions des différents acteurs afin de rendre plus cohérent le parcours des individus
Gestion	
Mise à disposition d'un logiciel de suivi (PRESAGE)	Le FSE permet de disposer d'un logiciel de suivi des actions (suivi des réalisations physiques et financières)
Amélioration des pratiques de gestion financière et comptable	Le FSE permet de renforcer et d'améliorer les pratiques de gestion financière et comptable, notamment avec une approche de financements par projet, avec une comptabilité analytique
Amélioration de la qualité des relations avec les bénéficiaires	Le FSE permet de renforcer et d'améliorer la qualité de la relation Gestionnaire/Bénéficiaire, avec des outils adaptés (demande de subvention, bilans intermédiaires, bilans finaux...)
Pilotage	
Diffusion de la culture du « rendu compte »	Le FSE permet de diffuser davantage dans les services/structures la culture du rendu compte sur les différentes actions menées (bilans d'exécution notamment)
Diffusion de la culture de l'évaluation et du pilotage par les résultats	Le FSE permet de renforcer et/ou développer la culture de l'évaluation et du pilotage par les résultats dans les structures gestionnaires.